

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE**

Direction générale des ressources humaines

**AGRÉGATION EXTERNE de LANGUET ET
CULTURE JAPONAISES
Session 2006**

**Concours d'agrégation externe
de langue et culture du Japon
— session 2006 —**

Le concours d'agrégation externe de langue et culture du Japon a été organisé en 2006 pour la douzième fois. Un seul poste était à pourvoir.

Pour mémoire, voici l'historique des postes offerts depuis la fondation du concours en 1985.

| | |
|------|--------------------------|
| 1985 | 2 |
| 1986 | 2 |
| 1988 | 2 |
| 1990 | 2 |
| 1992 | 2 |
| 1994 | 2 |
| 1996 | 2 |
| 1998 | 2 |
| 2000 | 4 |
| 2001 | 4 (un seul poste pourvu) |
| 2003 | 1 |
| 2006 | 1 |

24 candidats étaient inscrits au concours pour cette session 2006.

17 se sont présentés à toutes les épreuves écrites, qui ont eu lieu dans les académies les 4, 5, 6 et 7 avril 2006. Un autre candidat n'a participé qu'à une seule épreuve : il a été éliminé.

Conformément aux textes en vigueur, le jury a pu retenir trois candidats pour les épreuves orales d'admission qui se sont tenues à Paris, au centre Dauphine de l'Inalco, les 31 mai, 1 et 2 juin 2006.

Une préparation sérieuse a été proposée aux candidats, organisée conjointement par l'Inalco et l'Université Paris 7.

Le jury était composé de :

Monsieur Emmanuel Lozerand (professeur à l'Inalco), président du jury
Madame Ôshima Hiroko (maître de conférences à Paris 7)
Madame Marion Saucier (Prag à l'Inalco)
Monsieur Alain Rocher (professeur à Bordeaux 3), vice-président du jury
Monsieur Éric Seizelet (directeur de recherche au Cnrs, IAO de Lyon).

Rappel de la définition des épreuves d'après les textes réglementaires (arrêté du 18 février 2005)

A. - Epreuves écrites d'admissibilité

1° Une dissertation en français portant sur un sujet de littérature dans le cadre d'un programme (durée : sept heures ; coefficient 3).

2° Un commentaire de texte en langue japonaise sur un sujet d'histoire du Japon ou de civilisation du Japon contemporain dans le cadre d'un programme (durée : sept heures ; coefficient 3).

3° Traduction en japonais d'un texte en français hors programme se rapportant à l'histoire du Japon ou à la civilisation du Japon contemporain (durée : quatre heures ; coefficient 2).

4° Une version d'un texte hors programme, suivie d'un commentaire grammatical (durée : six heures ; coefficient 3).

Pour les épreuves 2°, 3° et 4°, un dictionnaire unilingue et un dictionnaire en langue japonaise de caractères chinois, indiqués par le jury, peuvent être utilisés par les candidats.

B. - Epreuves orales d'admission

1° Une leçon en français portant, au choix du candidat formulé au moment de l'inscription, soit sur une question de littérature, soit sur une question d'histoire et de civilisation du Japon, dans le cadre du programme (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 4).

2° Traduction et analyse en français d'un texte en japonais classique au programme (durée de la préparation : quatre heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 3).

3° Epreuve en japonais : interprétation et présentation d'informations à partir de documents hors programme en français et/ou en japonais, suivies d'un entretien (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : une heure maximum [interprétation et présentation d'informations : trente minutes maximum ; entretien : trente minutes maximum] ; coefficient 5).

Pour la préparation des épreuves orales, les candidats ont accès aux dictionnaires de la bibliothèque du concours.

La maîtrise de la langue japonaise et de la langue française est prise en compte dans la notation des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Le programme des épreuves du concours fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Rappel du programme 2006

A Épreuves écrites d'admissibilité

Épreuve 1 - Dissertation en français portant sur un sujet de littérature (durée : sept heures ; coefficient 3).

Textes au programme :

- NATSUME Sôseki, *Mei.an*, Tôkyô, Iwanami shoten, Sôseki zenshû, 1994 et réédit.
- DAZAI Osamu, *Shayô*, Tôkyô, (1947), Tôkyô, Shinchôsha, Shinchô bunko rééd.
- DAZAI Osamu, *Ningen shikkaku*, (1948), Tôkyô, Shinchôsha, Shinchô bunko rééd.

Épreuve 2 – Commentaire de texte en langue japonaise sur un sujet d'histoire du Japon ou sur la civilisation du Japon contemporain (durée : sept heures ; coefficient 3).

Thèmes au programme:

- « Le Japon égalitaire à partir de l'œuvre de Satô Toshiki, *Fubyôdô shakai Nihon, sayonara sôchûryû* ».
- « L'identité japonaise au regard de l'histoire à partir du questionnement d'Amino Yoshihiko dans son *Nihon towa nanika* ».

Épreuve 3 - Traduction en japonais d'un texte en français hors programme se rapportant à l'histoire du Japon ou à la civilisation du Japon contemporain (durée : quatre heures ; coefficient 2).

Épreuve 4 - Une version d'un texte hors programme, suivie d'un commentaire grammatical (durée : six heures ; coefficient 3).

B Épreuves orales d'admission

Épreuve 1 - Une leçon en français portant au choix du candidat formulé au moment de l'inscription, soit sur une question de littérature, soit sur une question d'histoire et de civilisation du Japon, dans le cadre du programme ; (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 4).

Épreuve 2 - Traduction et analyse en français d'un texte en japonais classique (durée de la préparation : quatre heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 3).

Textes au programme :

- *Jikkunshô*. Premier rouleau.
- CHIKAMATSU Monzaemon *Sonezaki shinjû*,

Épreuve 3 - Épreuve en japonais : interprétation et présentation d'informations à partir de documents hors programme en français et/ou en japonais, suivies d'un entretien (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : une heure maximum [interprétation et présentation d'informations : trente minutes maximum ; entretien : trente minutes maximum] ; coefficient 5).

C Bibliographie de base pour l'étude de la question de civilisation du Japon contemporain

DOURILLE-FEER, Eveline., YATABE Kazuhiko, BOUISSOU Jean-Marie, *Japon, Le renouveau?*, Paris: La documentation française, 2002.

HASHIMOTO Kenji, *Kaikyû shakai Nihon*, Tôkyô, Aoki shoten, 2001.

HASHIMOTO Kenji, *Kaikyû, gendâ, saiseisan, gendai shihonshugi shakai no sonzoku mekanizumu*, Tôkyô, Aoki shoten, 2004.

SAITO Takao, *Kikai fubyôdô*, Tôkyô, Bungei shunjû, 2000.

D Éditions retenues pour les textes au programme de 2006

NATSUME Sôseki, *Mei.an*, Tôkyô, Iwanami shoten, Sôseki zenshû, 1994 et réédit.

DAZAI Osamu, *Shayô*, Tôkyô, (1947), Tôkyô, Shinchôsha, Shinchô bunko rééd.

DAZAI Osamu, *Ningen shikkaku*, (1948), Tôkyô, Shinchôsha, Shinchô bunko rééd.

Jikkunshô, Asami Kazuhiko éd., Tôkyô, Shôgakukan, Shinpen koten bungaku zenshû N°51, 1997 et réédit.

CHIKAMATSU Monzaemon (Shinoda Jun.ichi éd.), *Sonezaki shinjû*, Tôkyô, Shinchôsha, *Chikamatsu Monzaemon shû*, Shinchô Nihon koten shûsei, 1986 et réédit.

SATO Toshiki, *Fubyôdô shakai Nihon, sayonara sôchûryû*, Tôkyô, Chûôkôron, Chûôshinsho, 2000.

AMINO Yoshihiko, *Nihon towa nanika*, Tôkyô, Kôdansha, 2000.

Rapports sur les épreuves d'admissibilité

Épreuve 1 – Dissertation en français portant sur un sujet de littérature (durée : sept heures ; coefficient 3) (E. L. et A. R.)

Sujet :

Selon le critique Karatani Kôjin, la singularité de *Meian* tient à une forme d'« inachèvement » fondamental que l'interruption de la rédaction par la mort de l'auteur ne ferait que souligner. Qu'en pensez-vous ?

Moyenne de l'épreuve : 9,3 /20

Répartition des notes :

| | |
|-----------|---|
| 14 | 1 |
| 12 à 13,9 | 2 |
| 10 à 11,9 | 3 |
| 8 à 9,9 | 7 |
| 6 à 7,9 | 3 |
| 4 à 5,9 | 1 |

Pour dire les choses un peu brutalement, il s'agit sans doute de l'épreuve la plus décevante.

Rappelons aux candidats que l'on attend une évaluation préalable de la formule soumise, et non une soumission irréfléchie à un argument d'autorité. Il s'agit bien de discuter une appréciation, qui a certes une pertinence, mais aussi d'en mesurer les limites.

Cela implique la construction d'un argumentaire démonstratif, et non la simple confection d'un catalogue descriptif

On notera aussi que les copies témoignent fréquemment d'une sorte de méconnaissance, voire d'un manque de conscience, de ce qu'est la littéarité d'un texte.

Les références à l'œuvre sont souvent floues et la faiblesse de la culture littéraire (japonaise et occidentale), comme de la réflexion esthétique, interdit de construire une problématique.

Qu'est-ce qu'une œuvre inachevée ? Voilà la question essentielle à laquelle la quasi totalité des candidats ont soigneusement évité de s'affronter. De même, les autres romans de Sôseki ont été complètement oubliés, alors qu'il aurait pu être aisé, et très fécond, de s'interroger sur l'achèvement ou l'inachèvement des uns et des autres.

Conseils aux candidats des sessions à venir

La lecture attentive de l'œuvre doit être accompagnée d'un travail de réflexion critique et théorique, indispensable.

Il s'agit bien de se préparer à un sujet de dissertation littéraire, et donc d'identifier et de repérer des « faits littéraires », singuliers ou obsédants, propres aux textes étudiés, auxquels on pourra se référer précisément (y compris en apprenant par cœur des passages importants, que l'on citera en japonais et que l'on traduira) et que l'on pourra analyser pour en tirer des conclusions convaincantes. Cela suppose aussi la maîtrise de quelques outils d'analyse littéraire.

Aux candidats les plus démunis dans ce domaine, on conseillera donc la lecture d'ouvrages généraux sur l'analyse et la dissertation littéraires, ouvrages d'initiation utilisés par les étudiants en lettres modernes.

Épreuve 2 – Commentaire de texte en langue japonaise sur un sujet d'histoire du Japon ou sur la civilisation du Japon contemporain (durée : sept heures ; coefficient 3) (Ô. H. et É. S.)

日本語で次のテキストの解説をして下さい。
(texte fourni en annexe)

Moyenne de l'épreuve : 9,5 /20

Répartition des notes :

| | |
|-----------|---|
| 14 à 15 | 2 |
| 12 à 13,9 | 4 |
| 10 à 11,9 | 2 |
| 8 à 9,9 | 3 |
| 6 à 7,9 | 4 |
| 4 à 5,9 | 2 |

1) Remarques sur le japonais

Bien que la capacité d'expression et d'argumentation dans la langue japonaise ne soit qu'un des critères adoptés pour la notation, il est évident que les erreurs linguistiques affectent la clarté dans l'exposé des idées comme la cohérence du texte, et affaiblissent l'effet d'argumentation. Les erreurs fréquentes trouvées même dans les bonnes copies viennent de confusions morphologiques ou d'incohérences sémantiques.

Dans le premier cas, il s'agit de l'erreur sur *のだらうか*, utilisé fréquemment dans un commentaire comme question rhétorique pour poser une problématique :

(1) *のだらうか*

Bon exemple *どんな理由があったのだらうか。*

Exemples d'erreurs

1-1 *どんな理由があったのだらう。* (confusion avec l'expression de la conjecture)

1-2 *どんな理由があったのでしょうか。* (mélange de style poli)

1-3 *どんな理由があったのか。*

1-4 *どんな理由があったか。*

(1-3 et 1-4 sont acceptés dans une proposition enchâssée comme *どんな理由があった(の)か検討したい*, mais ne le sont pas en tant que phrase indépendante.)

Dans le second cas, il s'agit d'erreurs dans des formules utilisées fréquemment dans un texte explicatif. Des erreurs de ce type provoquent une incohérence sémantique entre le début et la fin des phrases. Il est conseillé d'apprendre ces formules comme des blocs.

(2) *ということは ~ のだ*

Erreur (il manque *のだ* à la fin)

ということは、みんな「総中流」に含めていました

(3) というのは ～ からだ

Erreur (confusion avec のだ)

しかしそれを再考すると著者が論述しているのが曖昧であると分かるのである。というのは、この論述されている提言は正面的でなくやはり間格的にからみつくのである。

(4) なぜかと言えば (どうしてかという) ～ からだ

Erreurs (il manque からだ à la fin)

4-1 なぜかと言えば、経済成長時代に、国家が会社に仲介の役割を与え、経済成長自体が西洋を追いつけるための目的であったので、個人の沈黙と完全な協力が求められた。

4-2 どうしてかという、村上泰亮と違って、30才よりも40才職の収入で見た場合、W雇上が多くて、日本のシステムが不平等となってきたといえる。

(5) (lieu) では、(が)V されている

Erreurs

5-1 本書では、SSM 調査のデータを利用する。(confusion avec la structure ～は、NがVする/Vしている, corrigé : 本書では SSM 調査のデータが利用されている。)

5-2 第八段落でも、繰り返してある。(confusion entre le passif et l'expression d'état してある, corrigé : 第八段落でも、繰り返されている)

Par ailleurs, on trouve dans les copies des expressions qui sonnent bizarrement dans un commentaire. Ce ne sont pas des erreurs grammaticales à strictement parler, mais elles ne sont pas convenables dans un contexte donné.

Il en existe de deux sortes. Premièrement, ce sont des expressions exprimant un bénéfice (ou du respect) pour quelqu'un de particulier :

6-1 佐藤が今まで説明してくれた環境の中で (corrigé : 佐藤が今まで説明した環境の中で)

6-2 奥さんに家事を担当してもらっていた (corrigé : 妻に家事を担当させていた)

Elles sont étranges, car l'empathie du locuteur envers quelqu'un de particulier est censée s'effacer dans un commentaire écrit.

Deuxièmement, ce sont des expressions utilisées au début des copies pour annoncer un plan de discussion :

7-1 今上述した二つの問題を検討する。

7-2 最後に、現実にある不平等を論じてみる。

7-3 まずは、その「社会の解放性」という概念を説明して見よう。

Ce ne sont pas des erreurs en soi, cependant l'expression japonaise la plus fréquemment utilisée pour cet objectif est ～Vたい (と思う) : 検討してみたい、検討していききたい、検討して行ききたいと思う、探って行ききたいと思う

2) Remarques sur l'art du commentaire

L'évaluation des copies résulte d'une appréciation générale d'après les critères suivants :

- Identification du document et de l'auteur.
- Aptitude à dégager les idées générales du texte et à les organiser selon un plan cohérent.
- Contextualisation du passage par rapport à des auteurs ou des lectures parallèles.
- Discussion générale du texte en fonction des connaissances propres des candidats sur l'évolution des faits politiques, économiques et sociaux du Japon contemporain.
- Capacité d'expression et d'argumentation dans la langue japonaise.

Cette épreuve est un exercice délicat où se conjuguent deux difficultés : les contraintes spécifiques au commentaire de texte d'une part, la capacité à exposer en japonais une argumentation cohérente d'autre part. La distribution générale des notes s'étale sur une échelle allant de 4 à 15 avec une moyenne générale de 9,5.

Les principales difficultés rencontrées par les candidats sont à la fois de forme et de fond. Sur la forme, les notes les plus faibles, inférieures à 8/20, sanctionnent des maladresses de style dans l'expression qui dénotent un manque de maîtrise de la langue rejaillissant nécessairement sur l'expression même des idées et leur agencement, une copie généralement succincte et une analyse critique rudimentaire, voire souvent absente.

Sur le fond, une majorité de candidats, neuf sur dix-sept, semblent tenir pour acquis les concepts sociologiques développés par les auteurs japonais sans véritablement s'interroger sur leur pertinence, ainsi que le postulat globalement positif d'une société japonaise d'après-guerre plus égalitaire. Que recouvre l'identification ambiguë des Japonais à une « classe moyenne » indistincte alors que les enquêtes sociologiques démontrent, dès les années 1980, des appartenances plus fines, et la généralisation d'un sentiment de paupérisation relatif qui traverse toute la période de constitution de la bulle spéculative, dû au fossé grandissant entre les revenus effectivement disponibles et les attentes des ménages en termes de niveau de vie ? Ces « distorsions » en matière d'attente ont provoqué des frustrations, une insatisfaction latente à l'égard de la société, dont les conséquences sociales et politiques auraient gagné à être mieux cernées. Autant de points qui ne sont guère abordés dans la plupart des copies.

On remarque également des jugements et affirmations péremptoires - voire contradictoires - sur les inégalités au Japon.

On notera enfin qu'une large majorité des candidats ne semblent pas familiarisés avec la technique même du commentaire de textes. Au-delà de la difficulté particulière de ce type d'épreuve, dans une langue étrangère de surcroît, on ne peut que déplorer parfois la propension excessive à la paraphrase, à un commentaire réduit aux aspects stylistiques, sinon grammaticaux, du texte au détriment de l'analyse de fond. Si certains candidats ont su appuyer leurs développements sur des références critiques plus diversifiées, et prendre ainsi du recul par rapport au texte proposé, d'autres ne sont guère sortis d'une approche trop littérale, qui manque singulièrement d'envergure.

Épreuve 3 – Traduction en japonais d'un texte en français hors-programme se rapportant à l'histoire du Japon ou à la civilisation du Japon contemporain (durée : quatre heures ; coefficient 2) (Ô. H. et M. S.)

Sujet proposé :

Princesse Mononoke, le film de Miyazaki Hayao, se déroule à l'époque des Provinces en guerre, à l'orée des Temps modernes. Il raconte la mort des dieux de la forêt, tués par la cupidité des hommes et le progrès des techniques. Les valeureux sangliers ne peuvent rien contre les arquebuses. C'est une réflexion sur le désenchantement du monde et l'emprise de l'homme sur la nature. Dans la vision de l'Histoire de Miyazaki, le religieux n'est représenté que par une *miko* dans le village des derniers Emishi. Il est en harmonie avec les forces de la nature. Les attaques contre les dieux sont menées par des hommes (et une femme) qui semblent libérés de toute crainte vis-à-vis du surnaturel, sans pourtant le nier complètement.

Si l'on suivait Miyazaki, on pourrait croire que la maîtrise sans cesse accrue de la nature et de ses richesses, une des formes de la modernité, passe par cette mort des dieux du fait d'hommes indépendants du religieux. Ce que j'ai tenté de montrer est légèrement différent. Le désenchantement du monde, pour reprendre l'expression de Max Weber développée par Marcel Gauchet, est parti du cœur même du religieux, du shintô, non pas de sa forme proche du quotidien, celle des divinités des chemins, des villages, mais du shintô qui tend à la rigoureuse pureté des origines.

François Macé, « Le shintô désenchanteur », *Cipango*, n° hors-série, 2002.

Il s'agit d'une épreuve technique, dont le but est de tester le niveau d'expression en japonais des candidats. Plus précisément, sont examinées la correction de l'expression écrite (syntaxe, particules, aspects verbaux, caractères chinois, lexique approprié), la fidélité par rapport au texte original (compréhension du français, relevé des contresens, faux-sens, omissions, additions) et enfin l'impression générale (lisibilité, voire aisance du style, fidélité au registre d'expression choisi). Le corrigé proposé sert d'exemple plutôt que de modèle, car les solutions idéales n'existent pas dans ce domaine.

「もののけ姫」という宮崎駿の映画は、近世の幕開けである戦国時代を舞台としており、人間の食欲さと技術の進歩に起因する森の神々の死を物語っている。そこでは、(森の神である)勇猛な猪も種子島の前では無力である。この映画は、人類に対する幻想の終焉と人間による自然支配についての一考察である。宮崎の(歴)史観においては、宗教的なものは、最後の蝦夷の村にいる一人の巫女によってのみ(象徴的に)表されている。そこには、自然のもつ力との調和がある。神々への攻撃を仕掛けているのは、男達と一人の女である。彼等は、超自然的なものを完全には否定していないが、それに対する恐れから開放されているように思われる。

宮崎(の考え)に従えば、近代化の一つの形として、絶えず拡大していく人間の自然とその資源に対する支配は、人間の宗教的なものからの離脱によって起こる神々の死という過程を経ると考えられる。しかし、私がここで示したいことは、多少異なる。マルセル・ゴーシェにより取り上げられ発展したマックス・ウェーバーの表現を借りれば、世界の神秘性消滅／幻想の終焉／は、宗教的なもの、つまり神

道自体に起因している。それは、道祖神や村の鎮守様のような日常生活の中で人々が親しんだ神道ではなく、起源の厳密な純粹さを追求しようとする神道である。

フランソワ・マセ『神道 その幻想破壊的な側面』

注意事項

- (1) 「」と『』の使い分けに気をつける。ここで、もののけ姫は、「もののけ姫」であり、『もののけ姫』ではない。
- (2) **Temps modernes** は、ここでは、「近代」ではなく、「近世」である。
- (3) 「人間は貪欲である」とは言えるが、「人間の貪欲」とは言えない。正しいのは「人間の貪欲さ」。
- (4) 種子島（たねがしま）は、火縄銃（ひなわじゅう）のこと。
- (5) 「の前では無力である」は、「には歯が立たない」、「の前ではなすすべがない」などでも良い。
- (6) 「そこには、自然のもつ力との調和がある。」は、「それは、自然のもつ力と調和している。」でも良い。
- (7) 「男性」、「女性」という丁寧な言い方は、ここではふさわしくない。
- (8) カタカナの名前には、苗字と名前の間に中黒点「・」を入れた方が良い。苗字と名前の順番を日本風に入れ替える必要はない。

Moyenne de l'épreuve : 8,8 /20

Répartition des notes :

| | |
|------------|---|
| 14 | 2 |
| 12 à 13,9 | 3 |
| 10 à 11,9 | 3 |
| 8 à 9,9 | 3 |
| 6 à 7,9 | 2 |
| 4 à 5,9 | 2 |
| moins de 4 | 2 |

Épreuve 4 – Une version d'un texte hors-programme, suivie d'un commentaire grammatical (durée : six heures ; coefficient 3) (E. L. et M. S.)

- 1) Traduire en français le texte joint (texte fourni en annexe)
- 2) Étudier dans ce texte les emplois de la tournure *no da* et de ses variantes.

Le texte proposé cette année a été écrit par Andô Tadao, architecte japonais mondialement connu, pour une série de conférences diffusées à la télévision. Il ne s'agissait donc pas d'un texte véritablement spécialisé, d'autant plus que l'auteur y exprimait son attachement aux formes locales et traditionnelles d'habitat. La langue restait proche de la langue parlée. S'il n'était pas d'une grande difficulté, le texte se distinguait cependant par sa longueur.

Le premier paragraphe était sans doute le plus difficile, et certains candidats ont à l'évidence été déroutés par cette entrée en matière. Le terme *dochaku*, fondamental pour l'ensemble du texte, a posé des problèmes. Les caractères étaient pourtant explicites, puisque le terme est composé de *do* (la terre) et *chaku* (qui marque l'attachement). Le terme qualifiait donc un habitat ancré localement. Les traductions de ce terme sont multiples : « indigène », « autochtone », « traditionnel », « du terroir ». L'auteur lui-même utilise un synonyme en *katakana*, *vanakyurâ*, qui vient à l'évidence du terme anglo-saxon *vernacular*. Si certains candidats ont prudemment utilisé le mot « vernaculaire » entre guillemets, d'autres n'ont absolument pas reconnu un terme occidental, probablement parce qu'il ne faisait pas partie de leur vocabulaire.

La culture générale des candidats a été mise à l'épreuve plus d'une fois dans un texte qui évoquait les grands lieux de l'Antiquité grecque comme source d'inspiration de l'architecture moderne, ou encore un architecte français Le Corbusier (renommé Lecolbuget ou Corvoisier par certains candidats). Est-il besoin de rappeler que la culture occidentale est partie intégrante de la culture japonaise contemporaine ? Sans surprise, les traductions les meilleures sont dues à des candidats qui, par ailleurs, étaient à l'aise avec ces éléments de culture.

Deux notions alternaient dans les propos de l'auteur : *kindai* (époque moderne, modernité) et *gendai* (époque contemporaine). De nombreux candidats confondent encore ces deux termes, qui sont pourtant bien souvent évoqués au sujet de l'histoire du Japon. Cette confusion a parfois rendu les traductions incohérentes.

Certains candidats manquaient d'entraînement à la traduction. Cet entraînement leur aurait permis d'éviter un certain nombre de pièges, que ce soit les répétitions, les incohérences, ou encore la traduction « bloquée » de certaines expressions japonaises courantes.

Proposition de corrigé :

L'habitat humain aux origines de l'architecture

Je pense que l'architecture trouve son origine dans l'habitat. Les habitations des hommes naissent de leurs désirs les plus fondamentaux, elles sont des éléments indigènes où se manifestent sans fard les différences de mode de vie, de climat et de milieu naturel. Quand on observe l'habitat vernaculaire à travers le monde, on est parfois surpris par ce que l'on découvre, et l'on est amené à mieux prendre conscience de la variété des modes d'existence de l'être humain. Du point de vue de notre système de valeurs contemporain, ces habitats locaux peuvent bien sûr paraître pré-modernes et irrationnels. Mais, pour ma part, j'y ressens la nécessité impérieuse d'un désir de vivre et d'habiter dans un endroit donné, ainsi qu'une richesse sans fioritures qui n'existe pas dans nos habitations ordinaires.

À l'inverse, l'habitat contemporain a presque toujours été construit à partir d'une pensée moderne, qui privilégie rationalité et fonctionnalité. Grâce aux progrès de la technique et au développement de l'organisation sociale, il est devenu d'une commodité et d'un confort incomparables, bien supérieurs à ce que peuvent offrir les habitations pré-modernes. De plus, comme tout le monde recherche le même confort, un type d'habitation uniforme s'est constitué à travers le monde, sans disparités locales.

Mais commodité rime-t-elle nécessairement avec richesse ? Et par ailleurs, l'idéal de l'architecture moderne, né avec la modernité, correspond-il vraiment à

notre mode d'habitat contemporain, sans personnalité, semblable à un produit fabriqué selon les seules normes de la rentabilité économique ? Je ne le crois pas. Il n'est pas souhaitable que les habitations, véritables supports de l'âme humaine, soient des marchandises. Sans compter que nombre de chefs-d'œuvre de l'architecture moderne, bâtis au cours de ce siècle, n'ont absolument pas été conçus en suivant à la lettre les règles des manuels, sans esprit critique ; bien au contraire, ils sont nés au terme des combats spirituels de leurs concepteurs, qui portaient en eux des visions du futur.

Depuis le jour où je me suis lancé dans l'architecture jusqu'à aujourd'hui, le thème de « l'habitat » a toujours été au centre de mes réflexions, et il le restera. C'est bien « l'habitat » qui est à l'origine de mon architecture.

Ma rencontre avec l'habitat groupé.

Les voyages forment la jeunesse. Je pense que les architectes doivent eux aussi marcher pendant leur période de formation, parce que l'architecture ne se comprend qu'à partir du moment où l'on va sur place et où l'on vit un espace physiquement, avec ses cinq sens. Le maître de l'architecture moderne, Le Corbusier lui-même, est parti pour un long voyage de six mois lorsqu'il avait vingt-quatre ans, et la lecture de son *Journal d'Orient*, publié bien des années plus tard, montre combien ce périple lui a apporté.

Quand j'avais une vingtaine d'années, au moment où j'ai pensé à m'engager dans la voie de l'architecture, cette discipline se résumait en fait, pour moi comme pour les Japonais de l'époque, à l'architecture occidentale, cette architecture moderne née sur le terreau de la culture architecturale de l'Europe de l'Ouest. De nombreuses histoires de l'architecture commencent par les Grecs. Aussi, quand j'ai pris la décision de me rendre en Europe pour voir ces bâtiments de mes yeux, ce qui m'est d'abord venu à l'esprit, c'est la Grèce, la colline de l'Acropole d'Athènes, avec le temple du Parthénon dont on dit qu'il est la source de l'architecture occidentale.

Je n'oublierai jamais l'émotion ressentie lorsque, après avoir escaladé la célèbre colline de l'Acropole, j'ai découvert les colonnades imposantes, dressées sur l'esplanade qui s'étend au sommet. Le contraste saisissant de la blancheur du marbre avec l'azur du ciel et le bleu profond de la mer, la beauté d'une symétrie systématique, que l'on retrouve dans la conception d'ensemble comme dans chaque détail de la construction... J'ai senti qu'à cet endroit se manifestait dans sa forme la plus pure cet ordre qui parcourt les fondements de l'architecture occidentale, de l'Antiquité à l'époque contemporaine.

La beauté plastique formelle dont le Parthénon est l'exemple parfait n'est pas du tout née spontanément, elle a été façonnée par l'action conjuguée de la raison humaine et d'une succession de fortes volontés. Mais durant ce voyage en Grèce, ce qui m'a séduit autant, et même plus que le Parthénon, c'est l'habitat vernaculaire (indigène) groupé des îles de Santorin et Mykonos : bien que situé dans la même mer Egée, il possède une structure diamétralement opposée à celle des lignes nettes du Parthénon. Les maisons s'entassaient sur les pentes raides des îles, en suivant le relief, et elles étaient toutes uniformément blanchies à la chaux. L'espace des ruelles, qui couraient comme une broderie entre les habitations librement ajoutées les unes aux autres, formait un labyrinthe inextricable. J'ai marché sans relâche à travers ces villages, sans jamais me lasser d'un paysage qui ne cessait de changer à chacun de mes pas.

Des habitations que les gens du cru construisent de leurs mains, en utilisant les matériaux locaux, en accord avec leur mode de vie : puisqu'il prend naturellement

des formes propres à chaque lieu, à chaque communauté, l'habitat local offre à travers le monde des visages multiples.

Ainsi, les maisons appelées *trulli*, que l'on trouve dans la région des Pouilles, au sud de l'Italie, sont également blanchies à la chaux, du fait que le sol est composé de calcaire, comme dans l'île de Mykonos, et que l'influence de la culture grecque a depuis toujours été forte. Mais ce qui est amusant ici, ce sont les toits construits par empilement au-dessus des maisons, en forme de chapeau pointu. Le bourg d'Alberobello est célèbre pour ses nombreux *trulli*. Ces structures de forme identique sont agencées de façon diverse et, serrées les unes contre les autres, elles forment un paysage urbain vraiment singulier. Ailleurs, on trouve les maisons de Bangkok, en Thaïlande, qui flottent sur la rivière, les habitations des nomades de la mer en Indonésie, les maisons en terre rouge du village de Niofoin en Afrique du Nord, les *pao* mobiles des Mongols qui pratiquent l'élevage sur de vastes pâtures, l'habitat collectif en briques séchées de la tribu des Pueblo aux États-Unis, les maisons de pierre et de terre du Maroc... L'énumération serait sans fin. À chaque fois que je me trouve face à des constructions qui bousculent mes idées sur l'habitat, je ressens un étonnement naïf et je me dis : « Les hommes vivent donc dans des cadres si divers du simple fait qu'ils sont nés dans des lieux différents ! » Cette expression concrète d'une volonté « d'habiter », présente sous sa forme la plus immédiate, tout comme cette accumulation des efforts et de l'ingéniosité des hommes à travers les âges, me bouleversent.

En revanche, si nous réfléchissons à notre cadre de vie, nous qui vivons dans le Japon actuel, celui-ci est certes pratique, mais les différences entre les habitats locaux, fondées sur la variété des expériences acquises au fil du temps dans chaque région, sont en train de disparaître. On ne sent plus ni la richesse de la diversité, ni la volonté d'habiter, ni aucun rêve. Il ne reste que des habitations-marchandises, qui offrent simplement des prestations correspondant à un prix. Quant à savoir ce qui a ainsi provoqué ce passage d'un habitat ancré dans un climat et un milieu naturel vers un cadre de vie uniformisé, ce n'est ni plus ni moins que l'idée de « modernité », née en Europe occidentale au XVII^e siècle.

Andô Tadao

Commentaire grammatical

Est-ce dû à la longueur de la version ? À un manque de préparation à cette épreuve nouvellement apparue dans le programme du concours ? Toujours est-il que de nombreux candidats n'ont pas traité la question de grammaire. La note globale s'en est trouvée fortement amputée.

L'épreuve de grammaire suppose :

- 1) de définir les éléments ou les termes soumis à examen ;
- 2) de dresser un corpus en justifiant ses limites ;
- 3) de classer les occurrences relevées (de signaler aussi d'autres emplois du phénomène linguistique en question qui pourraient être absents du corpus) ;
- 4) d'analyser le fonctionnement de l'ensemble des emplois ;
- 5) (éventuellement) de s'arrêter à quelques cas-limites pour lesquels on pourra proposer des hypothèses.

Force est de constater que ce programme n'a été que marginalement rempli, faute sans doute de culture grammaticale japonaise d'une part, d'entraînement d'autre part.

Il va sans dire pourtant que la capacité à décrire des phénomènes grammaticaux de manière claire et approfondie fait partie des qualités premières attendues d'un enseignant de langue. Il convient en particulier d'utiliser un métalangage précis et cohérent.

On recommandera donc aux futurs candidats des ouvrages tels que *Nihon-go bunpô handobukku*, Surîê nettowâku, 2001, ou *Nihon-go bunkei jiten*, Kuroshio shuppan, 1998, ou encore *Nihon-go kyôiku jiten*, Taishû-kan shoten (rééd.).

Moyenne de l'épreuve (version + grammaire) : 8,5 /20

Répartition des notes :

| | |
|------------|---|
| 14 à 14,7 | 2 |
| 12 à 13,9 | 3 |
| 10 à 11,9 | 2 |
| 8 à 9,9 | 3 |
| 6 à 7,9 | 2 |
| 4 à 5,9 | 1 |
| moins de 4 | 4 |

Bilan global des épreuves d'admissibilité

Moyenne générale des candidats ayant composé à l'écrit : 9,04 /20

Répartition :

| | |
|---------|---|
| 12-13,9 | 3 |
| 10-11,9 | 5 |
| 8-9,9 | 3 |
| 6-7,9 | 3 |
| 4-5,9 | 3 |

Moyenne aux épreuves écrites des candidats admissibles : 12,59 /20

Barre d'admissibilité (moyenne du dernier admissible) : 11,99 /20.

Épreuves d'admission

1° Leçon en français portant, au choix du candidat formulé au moment de l'inscription, soit sur une question de littérature, soit sur une question d'histoire et de civilisation du Japon, dans le cadre du programme (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 4).

Un candidat a choisi l'option « Histoire et civilisation ». Il a été interrogé sur le sujet « Unité et diversité du Japon d'après Amino Yoshihiko ».

Les deux autres ont choisi l'option « Littérature ». Il leur a été proposé un commentaire composé d'un chapitre de *Shayô*, de Dazai Osamu.

On pourrait répéter ici les commentaires faits pour la dissertation, en accentuant encore le trait puisque les candidats choisissent leur option et peuvent donc faire la preuve, dans cette épreuve, de leurs compétences spécifiques.

L'accent doit être mis, dans la préparation, sur la technique de l'épreuve, sur l'approche critique des sujets proposés, sur la culture générale (autour des œuvres ou thématiques choisies).

Moyenne de l'épreuve : 11 /20

Répartition des notes : de 10 à 12,5.

2° Traduction et analyse en français d'un texte en japonais classique au programme (durée de la préparation : quatre heures ; durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ; coefficient 3).

On a proposé aux candidats un extrait du *Jikkenshô*, enchaînant deux épisodes.

On leur a demandé de le situer dans son contexte historique et dans la tradition des recueils d'anecdotes, puis d'analyser les deux épisodes proposés en faisant ressortir leurs points communs (tant littéraires qu'éthiques), de traduire enfin un court passage.

Un candidat a ici fait preuve de sa grande maîtrise de la langue et de la culture classique.

Les deux autres ont montré des lacunes importantes, tant au niveau de la description grammaticale élémentaire qu'en termes de connaissances générales (historiques, religieuses, littéraires) sur le Japon ancien.

Une préparation efficace doit passer par l'acquisition des connaissances linguistiques de base (chacun connaît l'excellent manuel de J. Pigeot), mais aussi par des lectures de civilisation autour des œuvres proposées.

Moyenne de l'épreuve : 11 /20
Répartition des notes : de 9 à 15.

3° Epreuve en japonais : interprétation et présentation d'informations à partir de documents hors programme en français et/ou en japonais, suivies d'un entretien

Les candidats devaient présenter de manière synthétique en japonais un ensemble d'articles de journaux sur les questions d'éducation, parus dans la presse de l'année.

Un candidat a fait preuve de sa très grande aisance en japonais courant.

Les deux autres, sans démériter, ont paru plus à la peine.

Là encore, une préparation efficace implique d'une part de bien comprendre les conditions concrètes de l'épreuve (et de s'y entraîner régulièrement), mais aussi de lire régulièrement la presse japonaise (et internationale) en s'intéressant aux sujets dits d'actualité et de société. Des lectures complémentaires sur la civilisation du Japon contemporain s'imposent.

Comme pour l'épreuve de japonais classique, on rappellera aux candidats que devant leurs classes ils devront répondre aux questions les plus variées sur le Japon d'hier et d'aujourd'hui. On attend donc d'eux qu'ils fassent preuve d'une curiosité sans limite !

Moyenne de l'épreuve : 12,3
Répartition des notes : de 9 à 16.

Bilan général des épreuves orales d'admission

Moyenne des épreuves d'admission : 11,56 /20

Moyenne générale (écrit + oral) des candidats admissibles : 12,05 /20

Barre d'admission (moyenne du candidat admis) : 13,72 /20

Conclusion

L'agrégation externe de langue et culture du Japon est un concours exigeant, de haut niveau, dont le jury mesure les difficultés. Il nécessite des compétences variées, des connaissances étendues, des savoir-faire qui ne s'improvisent pas.

Préparer l'agrégation de langue et culture du Japon sur deux ou trois ans, c'est non seulement tenter de réussir un concours qui permettra de devenir professeur de japonais au service de l'éducation nationale, mais c'est aussi compléter et approfondir sa formation initiale de manière rigoureuse et efficace.

Le jury souhaiterait que le présent rapport ne soit pas lu par les candidats passés et à venir comme le constat glacial et désespérant des imperfections et des manques des uns et des autres, mais au contraire comme une « invitation à l'étude » — un *gakumon no susume* ! Inciter les uns et les autres à se surpasser, à aller de l'avant, c'est leur faire confiance, leur dire qu'ils en sont capables.

Le candidat admis cette année a fait preuve d'une excellente compétence en japonais et d'une bonne culture générale.

Les deux autres admissibles, ainsi d'ailleurs qu'une poignée de candidats recalés, avaient également un niveau de langue suffisant pour pouvoir espérer être admis. On ne peut que s'en féliciter : cela témoigne du développement et de la qualité des études japonaises (d'autant plus que les trois admissibles, tous très jeunes, ont appris la langue sur les bancs de l'université française).

On souhaiterait en revanche que les candidats des sessions à venir, sans rien abandonner de leurs compétences en japonais, développent des qualités qui ont parfois paru insuffisamment présentes : qualités techniques (en ce qui concerne les épreuves elles-mêmes, auxquelles il faut s'entraîner), mais surtout qualités de culture — dans le domaine japonais certes, mais aussi au-delà — et de réflexion critique.

Il est vital pour le développement des études japonaises, et pour la bonne insertion des enseignements de langue et de civilisation japonaises dans le système éducatif français, que ceux-ci soient mis en perspective de la manière la plus judicieuse, afin que les cours de japonais ne soient pas pour les élèves qu'un simple divertissement exotique, mais qu'ils deviennent aussi l'occasion de développer un regard critique et comparatif, bref, qu'ils remplissent pleinement leur fonction formatrice.

Paris, le 14 septembre 2006,

Le président du jury,

Emmanuel Lozerand